

Notre « Histoire »

Au Cambodge, 25 ans de guerre et un terrible génocide ont laissé un pays exsangue, aux blessures profondes. Les principales victimes sont les enfants (taux de mortalité, maltraitance, sous-nutrition...).

Un jour d'octobre 1995, des petits chiffonniers prennent la main de Christian des Pallières, jeune retraité en mission humanitaire, pour l'emmener sur leur principal lieu de travail, la plus grande décharge de Phnom Penh. Il y découvre, effaré, le sort de centaines d'enfants travaillant, de jour comme de nuit, à ramasser les ordures dans des conditions d'hygiène épouvantables. Et, le pire, des enfants en train de manger dans ces ordures ignobles...

Sans soins, sans école, sans nourriture suffisante, ils n'ont aucun espoir. Christian et son épouse Marie-France, décident alors de tout faire pour les sortir de la misère. Aujourd'hui, plus de 6000 enfants sont pris en charge quotidiennement.

*De la misère
à un métier!*



Notre « performance »

***98% de réussite!...** C'est le pourcentage d'étudiants de la promotion sortante qui, en juin, a obtenu un contrat de travail après la formation PSE.

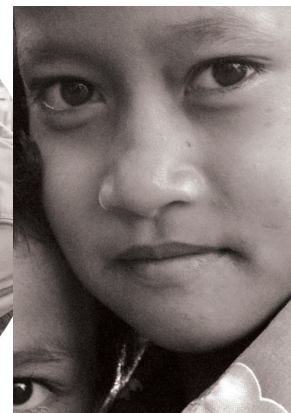


MERCI
DE VOTRE
SOUTIEN !



POUR UN SOURIRE D'ENFANT
PSE AQUITAINE : 77 rue de Lachassaigne, 33000 BORDEAUX
06 67 16 65 03 - pseaquitaine@free.fr

www.pse.org



PSE
POUR UN
SOURIRE
D'ENFANT

ASSOCIATION LOI 1901
RECONNUE DE BIENFAISANCE



LAURÉATE DU PRIX
DES DROITS DE L'HOMME

NEWTON R. C. B. 330088342. Imprimé en France 08-2015. Crédit photos: PSE - Document imprimé sur un papier PEFC

98%
de réussite*!

de la misère... à un métier!

Notre « actif »

Association reconnue de Bienfaisance Lauréate du Prix des Droits de l'Homme

NOTRE ACTION EN CHIFFRES

19 ANS d'activité au Cambodge
6 500 ENFANTS* pris en charge
4 000 ANCIENS* avec un emploi qualifié

NOS ÉQUIPES

- AU CAMBODGE plus de 500 salariés
Personnel cambodgien : enseignants, formateurs, médecins, assistants sociaux, cuisinières,...
- EN FRANCE 3 salariés au siège à Versailles
- DES CENTAINES DE BÉNÉVOLES
 - 18 antennes* de soutien en France
 - 8* à l'étranger
 - 8 000 parrains

UNE GESTION RIGOUREUSE

et des frais de fonctionnement au plus bas

8% frais généraux et de collecte seulement
92% consacrés à nos missions de terrain

* chiffres au 1^{er} juillet 2015

Notre « besoin » : vous !

La grande misère de nos enfants appelle une vigilance de tous les instants. En 2015, la baisse de la valeur de l'euro par rapport au dollar va pénaliser significativement nos actions.

DONATIONS, ASSURANCE-VIE OU LEGS, DES MODES DE TRANSMISSION ADAPTÉS À CHAQUE SITUATION.

PAR UNE DONATION

C'est un acte signé devant notaire et enregistré pour transmettre, de son vivant, une partie de son patrimoine.

Avec l'aide d'un notaire vous pouvez transmettre à PSE certains de vos biens (appartement, portefeuille-titres, œuvre d'art...). **Vous obtiendrez les mêmes réductions d'impôt que pour un don.**

PAR UNE ASSURANCE-VIE

En souscrivant un contrat au nom de « Pour un Sourire d'Enfant », **vous pouvez constituer un capital exonéré de tout droit de succession.**

PAR UN LEGS

Un legs est une disposition dans votre testament qui vous permet d'organiser la transmission de vos biens (somme d'argent ou bien mobilier/immobilier).

- **LEGS UNIVERSEL** : il vous permet de léguer la **totalité de votre patrimoine** lorsque vous **n'avez pas de descendant.**
- **LEGS À TITRE UNIVERSEL** : il vous permet de léguer **une quote-part** de la succession.
- **LEGS À TITRE PARTICULIER** : il concerne **un ou plusieurs biens individualisés** ou une somme d'argent.

DES AVANTAGES FISCAUX Consentir un legs à PSE peut être avantageux pour vos héritiers indirects car ces legs sont exonérés de droits de succession.

Demandez conseil à votre notaire !

Et n'hésitez pas à nous contacter :

Paul Berranger - 77 rue de Lachassaigne, 33000 Bordeaux - Tél. : 06 99 61 84 93



Prolongez votre vie en lui donnant un sens: transmettre!